

# PFAS dans les boues d'Épuration

Dossier de la rédaction de H2o  
Avril 2026

Alors que plusieurs communes des Ardennes et un syndicat d'eau potable ont déposé plainte contre X le 7 avril pour mise en danger d'autrui, le ministre délégué chargé de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, s'est rendu le 9 avril sur place. Cette visite est intervenue quelques jours après les annonces de la ministre Monique Barbut lors du One Health Summit, qui a reconnu la nécessité de mieux contrôler et limiter les PFAS, notamment dans les boues d'épuration. Lors de sa visite, le ministre délégué a présenté dans ses grandes lignes le contenu d'une circulaire demandant le suivi des PFAS dans les boues de 1 100 stations d'épuration urbaines et industrielles. Selon le ministre, ces 1 100 stations représentent 6 % des stations d'épuration dans le pays, mais produisent 85 % des boues épandues en France.

GreenFuture a pris connaissance du contenu de cette circulaire, diffusée par le média Contexte, et en livre les éléments disponibles.

GreenFuture